



Siège Social

Pôle Administratif et Sportif

7 Rue André Citroën

31130 – BALMA

Contacts 05 61 48 83 37

Pôle Financier

47 ter, rue de l'Ancienne Porte Neuve  
11100 – NARBONNE

Contacts 04 68 75 31 04

ligue@badocc.org

<https://www.badocc.org/>

Association déclarée

Régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901

Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854

Code APE 9312 Z



# BUREAU

1/23-24

Visioconférence

Samedi 9 septembre 2023

**Membres présents** : Christophe FAULMANN, Jean-François ANINAT, Clément TISSIER,**Membres en distanciel** : Christian PRIVAT, Gilles CASTILLON,**Salariés** : François DURIER, Yannick GARNIER,**Excusés** : David ANGELATS (invité), Fayza ZIOUECHE.

## Votants : 5/6 membres du Bureau

### Table des Matières

<b>0. Approbation du CR – B4 du mardi 9 mai 2023</b>	<b>1</b>
<b>1. Communication du Président</b>	<b>1</b>
1.1. AG Fédérale du 14 septembre 2023	1
<b>2. Secteur ADMINISTRATIF</b>	<b>1</b>
2.1. Mouvement Ligue RH	1
2.2. Informations Diverses	2
<b>3. Secteur FINANCIER</b>	<b>2</b>
3.1. Comparatif Prévisionnel/Réalisé 2023	2
3.2. Procédure Note de Frais et Règlement Financier	2
3.3. Choix d'un nouveau cabinet comptable	3
3.4. Astreintes	3
3.5. Informations Diverses	3
<b>4. Secteur DEVELOPPEMENT</b>	<b>3</b>
4.1. Billets JOP	3
4.2. Informations JOP	4
4.3. Retour sur l'action AirBad à Montaudran	4
4.4. Informations Diverses	4
<b>5. Secteur VIE SPORTIVE</b>	<b>5</b>
5.1. Organisation compétition fédérale	5
5.2. Informations Diverses	5
<b>6. Secteur Pôle RESSOURCES</b>	<b>5</b>
6.1. Campagne d'honorabilité des dirigeants et intervenants	5
6.2. Plan B : Fonctionnement du secteur Formation	6

## 0. Approbation du CR – B4 du mardi 9 mai 2023

**VOTE 1 // POUR 5/5    CONTRE 0/5    ABSTENTION 0/5**

Le compte rendu du Bureau 4 est adopté à l'unanimité, il est disponible en ligne : [BUREAU \(badocc.org\)](https://www.badocc.org).

---

### 1. Communication du Président

#### 1.1. AG Fédérale du 14 septembre 2023

Le Président revient sur les événements ayant conduit une partie des délégués représentants des Ligues à l'Assemblée Générale Fédérale à demander la destitution du Conseil Exécutif (CE), ainsi que sur les courriers échangés par les différentes parties. La Commission de Supervision des Opérations Électorales (CSOE) interviendra pour s'assurer de l'impartialité du vote du 14 septembre.

Si le CE venait à être destitué, un groupe serait nommé pour diriger temporairement la Fédération, jusqu'à l'élection d'un nouveau CE. Dans le cas contraire, 6 membres seraient tout de même démissionnaires, libérant entre autres les postes de Trésorier et Secrétaire Général.

Le Bureau évoque la possibilité d'ajouter dans les statuts la destitution d'un représentant de Ligue qui ne se rend pas disponible à plusieurs reprises sans excuses valables, à la manière des membres du CA. Le Secrétaire Général va étudier cette proposition.

### 2. Secteur ADMINISTRATIF

#### 2.1. Mouvement Ligue RH

Le Secrétaire Général revient sur le départ de Xavier DEMANZE, qui occupait le poste de coordonnateur formations et équipements et sur l'appel à candidature lancé pour le remplacer.

En attendant ce remplacement, le Directeur propose une priorisation des missions traitées par Xavier. Les missions formations sont réparties pour le moment entre Germain BIEVLIET (formation encadrants), François DURIER (formation encadrants et gestion administrative) et Roxane VENUTI (formation OT et gestion administrative).

Proposition est faite de mettre de côté l'équipement, le temps d'embaucher, et de simplement faire le recensement des nouveaux clubs pour Poona. La gestion de l'équipement serait gérée au cas par cas par le secteur développement lors de la création de clubs, si cela est nécessaire à leur création. Le reste des missions équipements seraient confiées à Nicolas GALTIER (CTN équipement de la Fédération) et resteraient supervisées par Gilles CASTILLON. Le travail de suivi des équipements ne serait pour l'instant pas traité.

Après débat, le bureau prend acte de ces propositions.

*Départ de Christian PRIVAT, retour prévu en début d'après-midi.*

Le Bureau discute par ailleurs de l'avenir de Tristan AURAND au sein de la Ligue, son contrat arrivant à son terme.



## 2.2. Informations Diverses

Le LOBR 11 est paru le 1er septembre 2023, il revient sur les décisions prises du 18 mars au 19 juillet 2023 : [L'Officiel du Badminton Régional - Le Badminton en Occitanie \(badocc.org\)](https://www.badocc.org/).

Les Entretiens Individuels Professionnels seront programmés en décembre 2023, le Secrétaire Général proposera bientôt des dates.

Le premier CA de la saison prévu le 14 octobre est confirmé être avancé au 7 octobre en raison de l'indisponibilité du Président.

La DRAJES va prochainement lancer un appel aux dossiers pour les médailles de la Jeunesse et des Sports. Les membres du bureau sont invités à réfléchir à qui proposer ces médailles pour cette saison.

## 3. Secteur FINANCIER

### 3.1. Comparatif Prévisionnel/Réalisé 2023

Jean-Maurice GASTAL a préparé un réalisé jusqu'au 31 juillet, mais quelques dépenses et recettes sur cette période n'ont pas encore été entrées dans le logiciel. Clément TISSIER compare ce réalisé au budget prévisionnel 2023. Les comptes qui sont le mieux suivis au quotidien sont à peu près à la moitié du budget prévisionnel, ce qui signifie que les finances de la Ligue sont conformes aux prévisions.

À noter cependant qu'une augmentation de la masse salariale est à prévoir pour 2024 (CCNS) et que le départ de Xavier DEMANZE et l'incertitude sur son remplacement auront un impact sur ce budget.

En 2024/2025, le Trésorier Général instaurera un protocole de révision des comptes trimestriels. Pour suivre le budget prévisionnel, il sera nécessaire de rentrer les dépenses/recettes dans l'analytique régulièrement ; il devient urgent d'adopter un nouveau fonctionnement.

### 3.2. Procédure Note de Frais et Règlement Financier

Le Trésorier Général et Yannick GARNIER ont retravaillé le règlement financier et la procédure et documents de note de frais. Ils présentent leurs travaux aux membres du Bureau :

- Règlement Financier modifié
- Procédure de note de frais modifiée
- Nouvelle note de frais
- Notice d'utilisation de la nouvelle note de frais (prototype)

Le Bureau propose de laisser le point 8.3 dans le Règlement Financier, et d'éditer a posteriori une convention de mise à disposition du matériel pour les salariés. En tenant compte de ce changement, les modifications du Règlement Financier sont mises au vote :

**VOTE 2 // POUR 4/4    CONTRE 0/4    ABSTENTION 0/4**

Le Règlement Financier mis à jour est approuvé à l'unanimité. Il est disponible sur le site de la Ligue : [FINANCIER - Le Badminton en Occitanie \(badocc.org\)](https://www.badocc.org/). Un vote pour modifier le Règlement Intérieur qui présente une incohérence avec le point 2.7.5 du Règlement Financier sera proposé lors de la prochaine Assemblée Générale.



La mise à jour de la procédure de note de frais et la nouvelle note de frais, qui font suite aux votes du CA du 19 juin 2023, sont également mises au vote :

**VOTE 3 // POUR 4/4 CONTRE 0/4 ABSTENTION 0/4**

Les documents proposés sont approuvés à l'unanimité. La notice sera finalisée. Ces documents sont disponibles sur le site de la Ligue : [FINANCIER - Le Badminton en Occitanie \(badocc.org\)](https://www.badocc.org).

---

### 3.3. Choix d'un nouveau cabinet comptable

Le Trésorier Général propose de changer de cabinet comptable car les services du cabinet actuel sont insatisfaisants : pause l'été, demandes non traitées, vérifications régulières nécessaires, etc... Un changement impliquera un temps d'adaptation (nouveau logiciel, nouvelle analytique, nouveau fonctionnement, etc...) mais la Ligue sera gagnante par la suite.

Le Trésorier Général a rencontré 3 autres cabinets comptables, dont il présente les offres de services. Il est demandé aux membres du Bureau de sélectionner un des cabinets pour que le Trésorier puisse approfondir la proposition :

**VOTE 4 // (proposition 1) 0/4 (proposition 2) 4/4 (proposition 3) 0/4**

À l'unanimité, le Trésorier Général est missionné pour rencontrer à nouveau le cabinet 2. Le contrat actuel sera résilié pour la fin d'année 2023.

---

[Retour de Christian PRIVAT](#)

### 3.4. Astreintes

Le Trésorier Général propose de valoriser les temps de disponibilité des salariés susceptibles d'être appelés hors temps de travail habituels (weekend en compétitions, etc...) :

**VOTE 5 // POUR 5/5 CONTRE 0/5 ABSTENTION 0/5**

Cette proposition est approuvée à l'unanimité. Le projet de règlement sera rédigé puis présenté par le Trésorier Général à l'occasion d'un prochain Bureau.

---

### 3.5. Informations Diverses

Le Trésorier Général va placer l'argent dormant de la Ligue sur des comptes à terme, bloqués à taux fixes. Le terme doit être respecté sous risque de pénalités sur les éventuels intérêts (mais pas sur le montant placé à l'origine). Il estime les gains potentiels à 4 000 € sur une saison. Jean-Maurice GASTAL doit éditer un plan de trésorerie pour que le Trésorier Général puisse valoriser l'argent dormant.

## 4. Secteur DEVELOPPEMENT

### 4.1. Billets JOP

La billetterie paralympique est ouverte. À l'origine, la Ligue devait servir d'intermédiaire entre la billetterie et les bénévoles/salariés, pour leur faire profiter d'une avant-première sur l'achat des billets, il n'était alors pas question de financer ces dits billets.



La Fédération va retenir le montant des billets achetés sur les aides du Dialogue de Gestion. Ne pouvant pas refacturer les billets olympiques, la Ligue pourra tout de même les faire valoir sur des notes de frais.

Gilles CASTILLON pose la question d'une éventuelle prise en charge de billets. Le Président propose une prise en charge d'une partie des billets pour les membres du CA et salariés concernés (pour Para et JO), à hauteur de 50%, proposition approuvée par le Trésorier Général.

## **VOTE 6 // POUR 5/5CONTRE 0/5 ABSTENTION 0/5**

La proposition du Président est approuvée à l'unanimité.

---

### 4.2. Informations JOP

- Parcours de la flamme olympique

Paris 2024 a prévu un relai collectif sur Toulouse le 17 mai 2024. Il est demandé aux différents sports olympiques de créer une chorégraphie pour mettre en valeur leurs disciplines. Pour le badminton, le CD 31 a été missionné par le COJO pour porter ce projet. 57 candidats se sont portés volontaires pour 34 places (24 titulaires et 10 remplaçants) et une sélection a dû être effectuée. Un seul sera porteur de la flamme, les 23 titulaires l'accompagneront dans la chorégraphie.

- Billetterie solidaire

500 billets solidaires sont proposés par l'État, la Ligue communiquera sur cette billetterie pour en faire profiter ses licenciés. L'attribution d'un billet engagera cependant le récipiendaire à se rendre aux JO, et les places ne sont pas spécifiques au badminton.

- "Archifolies" pour le Club France

20 structures d'environ 50 m<sup>2</sup>, montées par les écoles d'architectures pour représenter les disciplines olympiques, vont être construites et offertes aux Fédérations Sportives. La FFBaD lancera un appel à projet pour placer cette structure sur son territoire.

### 4.3. Retour sur l'action AirBad à Toulouse-Montaudran

La conclusion de l'action AirBad à Montaudran dans le cadre d'une compétition européenne de Beach Volley est mitigée : <https://badocc.org/wp-content/uploads/2023/09/CR-Toulouse-Beach-Sports.pdf>. La fréquentation n'a pas suivi les promesses de l'organisation, alors que la Ligue a investi ses salariés et bénévoles dans l'opération.

Le Bureau est unanime : si un tel événement se reproduit, la Ligue ne s'engagera pas. Si des changements sont prévus, notamment sur le lieu (inadapté à la pratique du AirBadminton), une réflexion pourra être engagée.

### 4.4. Informations Diverses

- Dialogue de Gestion

La commission a rencontré 7 comités sur 8. Les conventions ont été envoyées, 4 sont déjà signées. Le mode de répartition de la subvention pour les comités sera mis au vote au prochain CA.

- Création de clubs

5 nouveaux clubs ont été créés en septembre 2023 :

- Ouveillan (11)



- Gragnagues (31)
- Plaisance du Touch (31)
- Entente Eauze – Gondrin (32)
- Cajarc (46)

Tous les clubs ont été accompagnés dans leur création par la Ligue et/ou le comité sauf le club d'Ouveillan qui est une création spontanée.

- Projet création de clubs

Le comité du Gard s'est engagé avec la ligue depuis juillet 2023. Des actions sont déjà mises en place. Les autres comités toujours engagés sont : l'Aveyron, la Haute Garonne et l'Hérault.

## 5. Secteur VIE SPORTIVE

### 5.1. Organisation compétition fédérale

Gilles CASTILLON et Marcel MAUREL ont la volonté de prospecter auprès des clubs de la région pour l'organisation d'un Championnat Fédéral, Parabadminton ou non, cette saison ou la saison suivante. Ils posent la question de l'investissement de la Ligue si un club s'engageait.

Le Secrétaire Général tout en étant favorable à l'implication de la Ligue à moyen/long terme dans l'organisation d'un championnat Fédéral, trouve prématurée cette proposition en cette période d'instabilité salariale.

Le Directeur informe de la candidature du club d'Albi (UBAA) à l'organisation du Championnat de France Elite de la saison prochaine. Il sera nécessaire de définir l'investissement de la Ligue dans le cas où la candidature serait retenue : strictement financier ou avec du temps salarié. Les options seront étudiées.

*Départ de Gilles CASTILLON.*

### 5.2. Informations Diverses

- Retour TEO

Le premier Top Elite Occitanie a eu lieu le 14 août lors du stage d'été du collectif. Les retours sont satisfaisants, l'opération sera reconduite sur les prochains stages. Manu DUBRULLE pourrait être amené à passer le GEO afin d'en faciliter l'organisation.

- Responsable CLOT

La candidature de Cédric HILLION en tant que responsable de la CLOT sera soumise au CA le 7 octobre prochain.

## 6. Secteur Pôle RESSOURCES

### 6.1. Campagne d'honorabilité des dirigeants et intervenants

La commission Sport Santé a diffusé une campagne de prévention autour des demandes d'honorabilité des dirigeants et intervenants (automatique une fois ces licenciés déclarés sur Poona), et a préparé une attestation à faire signer à tous les intervenants bénévoles non-licenciés, qui sont impossibles à déclarer sur Poona.



Une notice de déclaration des dirigeants et intervenants sur Poona a été éditée pour aider les dirigeants de clubs. La commission rappelle qu'il est indispensable de déclarer ses dirigeants et intervenants sur Poona.

La Ligue Occitanie pilote ces évolutions à l'échelle nationale sous couvert de la Fédération.

Les OT sont déclarés sur Poona mais ne rentrent pas dans le processus d'honorabilité, ce que la commission souhaite changer. La mise à jour de Poona prend cependant du temps car la Fédération sous-traite ces évolutions du site, et les fait donc par paquets.

Tous les documents sont sur le site de la Ligue. La commission répondra à toutes les questions qui commencent à remonter.

La commission comparera la liste des déclarés la saison dernière avec ceux de cette saison pour voir si les actions menées jusqu'alors ont eu des retombées.

- [Tutoriel ajout d'un dirigeant sur Poona ;](#)
- [Attestation sur l'honneur, honorabilité d'un bénévole non-licencié ;](#)
- [Guide, contrôle de l'honorabilité.](#)

## 6.2. Plan B : Fonctionnement du secteur Formation

Le Directeur présente la refonte des formations fédérales des encadrants (entraînement et animation) pour la saison 2023-2024 :

### [Infographie modules de formation 2023-2024](#)

Avec la restructuration du secteur Formation, il n'est pas prévu d'organiser de formations d'animation en Occitanie cette saison, mais les intéressés pourront être réorientés vers la Nouvelle-Aquitaine ou la Provence-Alpes-Côte d'Azur.

*La réunion se termine par une discussion sur la ligne téléphone professionnelle liée à l'ancien poste de Xavier DEMANZE, et sur les outils numériques des salariés. Le Trésorier Général souhaite clarifier le fonctionnement de la Ligue à ce sujet.*

*Le Président remercie enfin les membres du Bureau présents et en distanciel, et leur donne rendez-vous le 7 octobre prochain pour le premier CA de la saison.*

Président

Christophe FAULMANN



Secrétaire Général

Jean-François ANINAT

